

Première session ordinaire du Conseil d'administration

Rome, 10-11 février 2014

RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 7 de l'ordre du jour

Pour information*



Distribution: GÉNÉRALE WFP/EB.1/2014/7-C/4
23 décembre 2013
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT APPROUVÉES PAR LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 2013— GAMBIE 200557

Appui ciblé en matière de nutrition et de moyens d'existence au profit des personnes vulnérables touchées par les inondations et la sécheresse

Nombre de bénéficiaires	100 200
Durée du projet	2 ans (juin 2013–juin 2015)
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	4 091 tonnes
Coût (dollars ÉU.)	
Produits alimentaires	4 181 766
Espèces/bons	2 500 000
Total	10 541 814

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (http://executiveboard.wfp.org).

2 WFP/EB.1/2014/7-C/4

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice régionale, OMD*: Mme D. Brown Courriel: denise.brown@wfp.org

Directrice de pays: Mme V. Ginja Courriel: vitoria.ginja@wfp.org

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).



^{*} Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)

WFP/EB.1/2014/7-C/4

RÉSUMÉ

1. Les effets conjugués de la crise de 2011–2012 dans le Sahel et des fortes inondations survenues entre juillet et octobre 2012 ont porté atteinte aux mécanismes de survie des ménages vulnérables, et entraîné une insécurité alimentaire prolongée et une malnutrition persistante dans certaines parties de la Gambie. Malgré la bonne récolte céréalière de 2012/13, l'accès aux vivres demeure entravé par les prix élevés des produits alimentaires et par les effets persistants de la crise alimentaire de 2012. Les deux tiers des ménages sont confrontés à l'insécurité alimentaire, en particulier pendant la saison des pluies; 5,5 pour cent d'entre eux souffrent d'insécurité alimentaire "modérée" ou "grave". Au niveau national, le taux de malnutrition aiguë globale s'établit à 9,9 pour cent, et dans une région, la prévalence du retard de croissance dépasse 30 pour cent.

- 2. L'intervention prolongée de secours et de redressement 200557 vise à: i) appuyer la prévention et le traitement de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes dans les régions ciblées (Objectif stratégique 3); ii) remettre sur pied et reconstituer les moyens d'existence des personnes les plus vulnérables et appuyer leur transition vers le redressement (Objectif stratégique 3); et iii) appuyer le programme national de réduction des risques de catastrophe et renforcer les capacités des pouvoirs publics et des communautés en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise (Objectif stratégique 2). Entre le 1^{er} juin 2013 et le 30 juin 2015, 100 200 bénéficiaires recevront une assistance, pour un coût s'établissant à 10.5 millions de dollars É.-U.
- 3. L'assistance alimentaire correspondant à toutes les activités de création d'avoirs et de formation revêtira la forme de transferts monétaires compte tenu de la préférence des bénéficiaires, du bon fonctionnement des marchés et du faible coût des transferts monétaires par rapport aux distributions de vivres.
- 4. L'intervention cadre parfaitement avec les priorités nationales du Gouvernement telles qu'elles sont définies dans les plans nationaux et sectoriels, avec le tout dernier protocole national de nutrition et avec les Objectifs stratégiques 2 et 3 du PAM. Elle contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement 1, 4 et 5 et appuie le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (2012–2016).

